

## Compte-rendu de Visite du 19 juillet 2022

**Le Rucher du Sonnay**  
133 chemin la Palud  
69210 Savigny



Etaient présents : Denis Bérouton, Gisèle Baradel et Emilien Dutertre

C'est en 2010, que Marie-Ange Lehmann a démarré une activité d'apiculture dans le cadre d'une reconversion professionnelle suite à un licenciement économique.

En effet, après avoir été dix ans préparatrice en pharmacie dans une officine à L'Arbresle, et visiteuse médicale pendant une douzaine d'années, elle a décidé de renouer avec ses souvenirs d'enfance en aidant activement au repeuplement des abeilles.

Petite-fille de Jean-Baptiste Carret, agriculteur et apiculteur, Marie-Ange Lehmann avait installé depuis longtemps en amatrice et pour le plaisir quelques ruches au Sonnay (lieu-dit au pied de Bessenay ; l'actuel lieu de production et de vie de Marie-Ange était une ancienne ferme fromagère). Marie-Ange s'est donc formée auprès d'un autre apiculteur pour approfondir ses connaissances et pouvoir augmenter progressivement son cheptel. Désormais, avec 200 colonies d'abeilles, Marie-Ange Lehmann a atteint l'objectif qui lui permet d'être reconnue comme professionnelle.



Elle est très attachée aux valeurs de la terre de ses ancêtres – d'où le nom de son entreprise "Le rucher du Sonnay" – et elle souhaite rester sur une production locale, à taille humaine et surtout nature (respect des abeilles notamment lors de la récolte du miel : pas de fumage, pas de nourrissage au glucose dans un but productif, limitation des déplacements en voiture...).

Une pratique remarquable détaillée lors de notre visite : Marie-Ange souhaite avoir la main sur ses outils de productions : de fait si aujourd'hui elle achète des feuilles de cire permettant l'installation des alvéoles, elle envisage dès l'année prochaine de récolter sa propre cire afin de l'envoyer dans une entreprise française qui la transforme en feuille.

Côté commerce, elle préfère la vente directe afin de garder un contact avec le consommateur sans toutefois trop empiéter sur son temps de production (mais attention...Marie-Ange aime discuter et échanger !!)

« Le métier d'apicultrice est très physique : il y a de nombreuses manipulations depuis l'installation des ruches (qui passent par le débroussaillage autour des ruches) jusqu'à la récolte du miel.

Mes ruches sont éparpillées sur Sourcieux, Lentilly, Chevinay, Pollionay, L'Arbresle et Savigny afin de produire des miels différents et limiter les dégâts sur un même site, en cas de maladie, ou autre problème. »

Par ailleurs, elle fait partie du GPGR (Groupement de Producteur de Gelée Royale) qui lui permet d'être identifiée comme productrice de gelée royale ; le groupement s'érige face aux productions souvent étrangères peu scrupuleuse quant à la composition de la gelée royale en vente sur nos marchés. Le secteur de productivité française est peu concurrentiel, car c'est une récolte technique, méticuleuse et très répétitive qui demande une organisation sans faille. (À noter que la récolte 2022 de Marie-Ange est d'ores et déjà vendue).



Enfin que dire de ses miels : un vrai régal !!



Elle ne produit que ce que les abeilles peuvent lui donner (une fois de plus insistons sur cette rare qualité d'une apicultrice qui ne nourrit pas ses abeilles dans le seul et unique but d'augmenter sa trésorerie). Lors de notre visite nous avons eu le plaisir de goûter le miel d'acacia fraîchement mis en pot ainsi que deux miels de printemps au goût, couleur et texture très différents car les abeilles n'avaient pas butiné les mêmes fleurs.

Nous vous souhaitons de bonnes tartines, de bon petits-déjeuners et goûters justement sucrés.

Plus d'infos et des nouvelles fraîches : <https://www.facebook.com/Le-Rucher-Du-Sonnay-999549250087700>

La charte du GPGR : <https://doczz.fr/doc/2912400/charte-des-producteurs-de-gelée-royale-gpgr>